

Dorothy McBride Stetson and Amy G. Mazur (dir.):
Comparative State Feminism

Caroline Andrew

Volume 10, numéro 1, 1997

D'actualité

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/057923ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/057923ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Revue Recherches féministes

ISSN

0838-4479 (imprimé)

1705-9240 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Andrew, C. (1997). Compte rendu de [Dorothy McBride Stetson and Amy G. Mazur (dir.): *Comparative State Feminism*]. *Recherches féministes*, 10(1), 173–177. <https://doi.org/10.7202/057923ar>

Pour ce qui est des adjectifs se terminant en *-ées*, Céline Labrosse suggère de réactiver une forme ancienne du pluriel des noms et des adjectifs dont la finale est *-é* en *-ez*: des *péchéz*, des *véritéz*. Sur ce modèle, on obtient: des *élèves disciplinééz* ou *surdouéz*, ce qui permet de contourner la règle du masculin qui l'emporte sur le féminin.

En réactivant une autre ancienne règle appelée règle de proximité, Labrosse résout la difficulté liée aux adjectifs dont la forme varie en genre dans la langue orale et dans la langue écrite (*menteur*, *menteuse*, etc.), ce qui représente 30 p. 100 des adjectifs français. Ainsi, pour éviter l'emploi obligatoire de la forme masculine lorsque l'adjectif englobe deux noms de genre différent, l'auteure propose de n'accorder l'adjectif en genre qu'avec le nom le plus près: *des musiciens et des musiciennes flamandes, des étudiantes et des étudiants certains de réussir*.

Ces quelques exemples illustrent l'esprit qui anime Céline Labrosse dans sa démarche. Militant avec conviction pour la déséxisation du discours de langue française, l'auteure se soucie également de l'effet de lourdeur qu'entraîne la solution qui consiste à dédoubler les noms se rapportant aux personnes dans les discours. Elle s'insurge contre le respect de la règle selon laquelle le masculin l'emporte sur le féminin, entraînant à sa suite une kyrielle d'adjectifs et de participes masculins. Le mérite de Céline Labrosse est de faire voir combien le respect de la grammaire prescriptive traditionnelle nous entraîne dans des circonvolutions linguistiques auxquelles il est possible et même souhaitable d'échapper en refusant de faire d'une norme sociohistorique un pôle naturel et immuable. La démarche est audacieuse et séduisante, et laisse espérer la venue de grammairiennes et de linguistes qui sauront, par la force de leur nombre et de leurs convictions, imprimer des changements salutaires à la codification de la langue française du XXI^e siècle.

Céline Beaudet
Département des lettres et communications
Université de Sherbrooke

Dorothy McBride Stetson et Amy G. Mazur (dir.): *Comparative State Feminism*. Thousand Oaks, California, Sage, 1995, 333 p.

Une des caractéristiques du féminisme moderne est l'interrelation entre le mouvement des femmes et l'État. Au cours des 30 dernières années, toutes les sociétés occidentales ont vu la création de structures, allant des organismes, et des conseils aux ministères, afin de permettre à l'État d'ordonner ses rapports avec le mouvement des femmes. C'est ce processus d'institutionnalisation du féminisme au sein de l'État qui intéresse Dorothy McBride Stetson et Amy Mazur dans l'ouvrage sous leur direction: *Comparative State Feminism*.

Voilà donc une question extrêmement importante et un domaine où la perspective comparative est bienvenue. À l'heure actuelle, nos connaissances à cet égard sont plutôt fragmentaires. Nous sommes parfois au courant d'un aspect de la situation en France ou d'un autre aspect bien décrit pour l'Australie. L'idée d'avoir des données comparables pour quatorze pays – comme c'est le but dans *Comparative State Feminism* – est excellente et représente une contribution

importante à nos connaissances. Par ailleurs, dans la conclusion du livre, les auteures construisent une typologie du féminisme d'État. Celle-ci est établie à partir de deux critères: l'influence et l'accès par rapport aux politiques. Les auteures définissent l'influence comme la participation des institutions féministes de l'État à la formulation des politiques visant l'égalité des femmes et l'accès comme les possibilités données par ces institutions à des groupes de la société civile d'influencer les politiques. On compte donc quatre situations types: grande influence et grand accès; grande influence et peu d'accès; peu d'influence et grand accès; et, enfin, peu d'influence et peu d'accès.

La catégorisation des pays dans cette typologie soulève des questions quant au succès de la méthode utilisée. Par exemple, le Canada fait partie du troisième groupe: peu d'influence mais grand accès. On dit en effet que les institutions du féminisme étatique au Canada ont fait beaucoup pour la mobilisation des groupes féministes, mais que l'influence de ces institutions sur la politique est faible. Je n'ai pas vraiment de difficulté à accepter cette analyse et, d'ailleurs, j'ai aimé la description donnée du cas canadien par Linda Geller-Swartz. Cependant, quand on voit la distribution des pays dans cette typologie, on se pose des questions. Le Canada a-t-il été mis dans la troisième catégorie parce que sa description a été plus réaliste que d'autres? Le fait que l'auteure a inclus des problèmes, des échecs, des insuffisances en même temps que des réussites a-t-il influé sur les résultats?

Ces questions soulèvent, à mon avis, des inquiétudes méthodologiques plus générales. Établir des comparaisons sur la base de quatorze descriptions individuelles me semble très difficile à faire, car chaque auteure a justement une position différente quant à la détermination du succès et de l'échec.

Malgré ces faiblesses, l'ouvrage de McBride Stetson et Mazur reste très valable pour les descriptions individuelles. Certains chapitres sont particulièrement bien réussis: on y combine les informations pertinentes à des analyses plus théoriques; c'est le cas pour l'Australie, les Pays-Bas la Norvège, etc. Et, même dans les chapitres moins conceptuels, les données sont extrêmement riches et apportent une contribution notable à la réflexion dans le domaine.

Le bilan est donc mitigé, en raison principalement de la déception qu'on éprouve au sujet de la comparaison systématique et surtout au sujet de la capacité de générer des hypothèses. Cependant, sur le plan de la description de cas très variés, l'ouvrage de McBride Stetson et Mazur demeure fort utile.

Caroline Andrew
Département de science politique
Université d'Ottawa

François-Pierre Gingras (dir.): *Gender and Politics in Contemporary Canada*. Toronto, Oxford University Press, 1995, 273 p.

L'ouvrage sous la direction de François-Pierre Gingras réunit une série de textes, écrits par quatorze auteures et auteurs, qui ont comme point de convergence l'analyse d'un aspect précis de la vie politique canadienne en relation avec la dimension du genre. Ce type d'exercice, désigné en anglais sous